



ARCANGUES ARRANGOITZE
MAIRIE HERRIKO ETXEA

BIENVENUE

GUIDE PRATIQUE





Bienvenue

Chères Arcanguaises et Arcanguais,

Nous sommes ravis de vous accueillir au sein de notre commune d'Arcangues ! Afin de vous accompagner dans la découverte de toutes les merveilles que notre village peut vous offrir, nous sommes ravis de vous présenter notre guide pratique. Ce guide regorge d'informations précieuses sur notre commune, incluant la vie municipale, les services et activités disponibles, les équipements publics, et vous permettra d'être informés aussi sur les événements locaux.

Nous espérons que ce guide pratique répondra à toutes vos attentes.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question.

*Bienvenue chez vous
à Arcangues !*





Sommaire

Histoire.....	P. 5 - 6
Vie Municipale.....	P. 7 - 8
Vie Sociale.....	P. 9 - 10
Santé.....	P. 11
Nuisibles.....	P. 12
Urbanisme.....	P. 13
Changement d'usage.....	P. 14
Cadre de vie.....	P. 16 - 18
Enfance et jeunesse.....	P. 19 - 21
Temps libre.....	P. 22 - 23
Tourisme.....	P. 24
Communication.....	P. 25
Numéro Utiles.....	P. 26

Histoire

- + Arcangues est une commune française, nichée dans le département des Pyrénées-Atlantiques en Nouvelle-Aquitaine. Situé au Pays Basque dans la province basque du Labourd (Lapurdi), le village d'Arcangues (Arrangoitze en basque) comptait au 1^{er} janvier 2021, 3 457 habitants.
- + Doté d'une physionomie vallonnée et boisée s'étendant sur plus de 1700 hectares, Arcangues offre un panorama riche en biodiversité. La commune a su préserver un profil rural et un habitat clairsemé, caractérisant son ambiance paisible. Les habitants, appelés Arcanguais (ou Arrangoiztar en basque), ajoutent à l'identité chaleureuse du village.
- + Densité : 178 hab / km²
- + Altitude : Min 4m - Max 140 m
- + Depuis 2017, elle fait partie de la communauté d'agglomération du Pays Basque

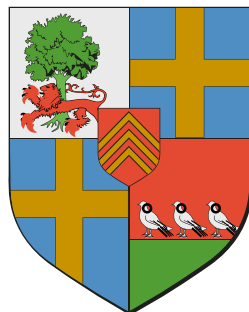
Héraldique

Écartelé :

Au 1 d'argent à l'arbre arraché de sinople, et au lion de gueules passant contre le fût.

Au 2 et 3 d'Azur à la Croix d'or.

Au 4, de gueules à trois pigeons d'argent rangés sur une terrasse de sinople. Sur le tout, de gueules à trois chevrons d'or.



Arcangues, un village d'opérette

Plongez dans l'histoire pittoresque du village d'Arcangues, perché sur un vallon, et laissez-vous séduire par ses trésors culturels et naturels. Mis en scène par le marquis Pierre d'Arcangues, le village arbore des pierres et sculptures centenaires intégrées de manière harmonieuse, créant une atmosphère authentique. Le centre historique, classé pour préserver son « cachet basque », abrite des joyaux tels que l'église Saint Jean-Baptiste de l'Uhabia et la mairie datant de différentes époques, chacune racontant une histoire captivante.

Explorez les écoles et le Théâtre de la Nature Pierre d'Arcangues, témoins des efforts de préservation du paysage et des traditions. Le cimetière, lié à l'église par le hiltide, raconte une histoire poignante avec son monument honorant les

soldats morts à la bataille de la Nive en 1813. Découvrez les personnalités illustres qui ont marqué le village, de Luis Mariano à Léopold Eyharts.

Ne manquez pas les trésors naturels, tels que la réserve d'Errota Handia et l'étang de Chourroumillas, ouverts au public lors des Journées Mondiales des Zones Humides.

➤ www.arcangues.fr/reserves-naturelles

Empruntez le parcours de découverte composé de dix étapes, mettant en lumière le patrimoine communal, et partagez cette expérience enrichissante avec vos proches pour contribuer à la préservation et à la valorisation de cet héritage exceptionnel. Arcangues vous invite à un voyage mémorable, entre histoire, nature et patrimoine vivant.

en savoir plus ➤ www.arcangues.fr/patrimoine-communal/






Vie Municipale

Mairie

05 59 43 05 50

mairie@arcangues.fr

 www.arcangues.fr

Sur simple demande de rendez-vous
M. le Maire est à votre disposition.

Horaires d'ouverture au public

Lundi, Mardi, Jeudi

8h30 – 12h / 13h30 – 17h30

Mercredi : 8h30 - 12h

Vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

Services municipaux

- **DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES** Sandrine BUIZARD
- **ACCUEIL - ETAT CIVIL - SECRÉTARIAT MAIRE** Francine DAGUERRE
- **SERVICE ADMINISTRATIF - AFFAIRES GÉNÉRALES** Maïena IBARBURU
- **COMPTABILITÉ – ELECTIONS** : Béatrice INCHAURRAGA
- **SERVICE BATIMENTS – VOIRIE – SECURITE** : Mathieu LABAT
- **SERVICE URBANISME - VOIRIE** Evelyne AMORENA
- **SERVICE TECHNIQUE**
RESPONSABLE : Jean-Noël BÉRÉAU
- **SERVICE ANIMATION / COMMUNICATION** Clémence FAVRE
- **SERVICE SCOLAIRE ET PÉRI-SCOLAIRE / LOCAL JEUNES** (11 AGENTS)
RESPONSABLE : Charline DETREZ
ADJOINT : Julien MORINEAU

Conseil municipal

- **MAIRE**
Philippe ECHEVERRIA
- **1^{ER} ADJOINT AU MAIRE AFFAIRES GÉNÉRALES, TRAVAUX ET VIE ASSOCIATIVE**
Didier MAÏSTERRENA (*RDV sur demande*)
- **2^{ÈME} ADJOINTE AU MAIRE : URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**
Maitena CURUTCHET (*RDV sur demande*)
- **3^{ÈME} ADJOINT AU MAIRE : VOIRIE, BOIS ET FORÊT**
Jean GARMENDIA (*RDV sur demande*)
- **4^{ÈME} ADJOINTE AU MAIRE : FINANCES**
Céline LAFFONTAS (*RDV sur demande*)
- **5^{ÈME} ADJOINT AU MAIRE : EDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE**
Laurent VITIELLO (*RDV sur demande*)
- **6^{ÈME} ADJOINTE AU MAIRE : AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉ**
Corinne HARAN (*RDV sur demande*)
- **CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS**
Sandrine CHARLANNE (*Animation et communication*)
Daniel DARRIGOL (*Bâtiments publics*)
- **CONSEILLERS MUNICIPAUX**
Nathalie FAVRE • Rémy GAROSI • Marcelle DUCOURNAU • Olivier PICOT
Sybille JOST • Stéphane FERRUS • Marlène BONNARDET • Ramuntcho AIME
Sylvie DACHARY • Alain GARIADOR • Marie-Christine CAZAUX • Jean-Michel GARRIGUE
- **CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION**
Arcangues Naturellement Laurence CABROL - Nélize THOMAS



Consultez tous les documents d'affichage légal (délibérations, décisions et arrêtés) de la Commune ➤ www.arcangues.fr/affichage-legal

Inscription listes électorales

- » Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection (ou la veille du 2^e tour de l'élection)
- » Être français
- » Jouir de ses droits civils et politiques.

Avec quelles pièces ?

- » Un justificatif d'identité en cours de validité
- » Un justificatif de domicile
- » Cerfa d'inscription sur la liste électorale n° 12669*02 à déposer à la Mairie ou en ligne sur le site du service-public

➤ www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024
Démarches officielles : www.service-public.fr



Vie Sociale

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le Bourg
64200 ARCANGUES
05 59 43 19 56
social@arcangues.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi au vendredi : 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Le mercredi de 9h à 12h.

En dehors de ces horaires, merci de nous contacter pour fixer un RDV.

Service social

AIDE À DOMICILE ET PORTAGE DE REPAS

Le CCAS contribue au maintien à domicile de nos aînés en les aidant dans leur quotidien. Des salariées expérimentées assurent l'entretien de leur lieu de vie et leur accompagnement. Le service du portage de repas à domicile est assuré quotidiennement par l'équipe du service d'aide à domicile du CCAS du lundi au vendredi inclus.

COORDINATRICES DU SERVICE Aude SAUBESTY, Audrey CAPDEVILLE.

Conseil d'administration du C.C.A.S

LE PRÉSIDENT : Philippe ECHEVERRIA

VICE-PRÉSIDENTE : Corinne HARAN

LES MEMBRES ÉLUS :
Corinne HARAN
Didier MAÏSTERRENA
Marcelle DUCOURNAU

Nathalie FAVRE
Sylvie DACHARY
Marie-Christine CAZAUX
Marlène BONNARDET
Nélice THOMAS

LES MEMBRES NOMMÉS :
Roger AGUERRE
Sylvie ALDASORO

Danièle GRACIET
Marie HIRIBARREN
Martine MEILLEURAT
Annette OURKHIA
Max SAMARAN
Victoire SALABERRY PICOT

Assistante sociale

Vous souhaitez connaître vos droits ou être accompagnés face à une difficulté financière, de santé ou de logement, vous pouvez contacter les Services Départementaux des Solidarités et de l'Insertion (SDSEI) Nive et Nivelle afin de convenir d'un RDV avec l'assistante sociale sur ses prochaines permanences assurées au CCAS un après-midi par semaine.

SDSEI NIVE NIVELLE, 78 RUE HIRIBEHERE, 64480 USTARITZ • 05 59 70 51 51

Maison de retraite

EHPAD ADARPEA

2, chemin Ibargaina
64200 ARCANGUES
accueil@adarpea.fr
05 40 07 80 62

Horaires Secrétariat

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30.
Fermeture les weekends et les jours
fériés.

DIRECTRICE : Frédérique HARIVONGS

L'EHPAD ADARPEA est un établissement médico social géré par le CCAS d'Arcangues. Il dispose d'un secteur protégé de 15 lits, spécialisé dans la maladie d'Alzheimer et des démences apparentées, avec un jardin thérapeutique et de 50 chambres classiques. Une salle de kinésithérapie est mise à disposition ainsi qu'un salon de coiffure.

Le pôle ressources Orekatua – Hegoa

Le pôle Ressources OREKATUA basé au sein de l'EHPAD Hegoa de Bassussarry est financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé). OREKATUA est un programme de prévention au bien vieillir et de lutte contre l'isolement pour les personnes âgées habitant à domicile. Les personnes de plus de 60 ans peuvent y adhérer. Orekatua organise aussi tous les mercredis matin des activités adaptées dans la salle des associations d'Arcangues à destination de ses adhérents.

Plan d'alerte et d'urgence - personnes vulnérables

La loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées a institué un Plan d'Alerte et d'Urgence et a confié aux Maires la mission de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) vivant à domicile qui en font la demande.

A l'origine institué lors des épisodes de canicule, le principe du plan d'aide et d'urgence est de pouvoir prendre contact régulièrement avec les personnes inscrites pour les accompagner au mieux lors de situations difficiles.

- appel téléphonique régulier
- réalisation éventuelle de courses si besoin
- explication des consignes pour se protéger et protéger les autres
- disponibilité pour apporter conseil et soutien.

Si vous êtes une personne vulnérable, pensez-à vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables auprès du CCAS afin que nous puissions prendre contact avec vous ou vos proches lors d'épisode de canicule par exemple.

POUR EN SAVOIR PLUS : 05 59 43 19 56 • www.sante.gouv.fr



Santé

Maison médicale BAT EGIN

CABINET INFIRMIER : 05 59 43 39 75

Mireille PROVOST / Benoît LE CALVEZ / Josette ONCHALO/ Aurélie CASSAGNE / Hélène DRONNE / Marie-Laure HARISMENDY / Marilyne DELPECH-BARON et Claire LANDART

MÉDECINS

Docteur Jérémy FABRE : 05 59 22 87 54

Docteur Amandine FARA : 05 59 85 89 41

Dentistes : 05 24 33 06 49 - Timothée CAZALAS / Nicolas LABARBARIE

Orthophoniste : 07 67 24 97 12 - Charline BUISAN

Psychiatre : 06 46 72 33 59 - Frédéric SALZMANN

Podologue / Pédicure : 05 59 85 74 72 - Tyana ROBERT

Neuropsychologue : 07 67 93 04 22 - Fanny CHIMITS

Gynécologie et Obstétrique :

Rdv sur Doctolib ou 05 59 22 53 52

Marion BEDOUCHA / Marion LARROQUE / Octavia SOBCZYK



Kinésithérapeutes

18, RD Chapelet

64200 ARCANGUES

05 59 23 64 58

Lorène PRUDHOMME /

Inès LOM BLAMONT / Thomas LABAT

Kinésithérapeutes / Osthéo

Chemin de Joana, Route de Saint-Pée

64200 ARCANGUES

05 59 43 39 23

Garbine BARRIO CORRES / Asier MARTINEZ /

Isabelle PENNAVAIRE

Cabinet d'infirmiers

Cabinet Mendibista - J-Marc MEILLEURAT

3, impasse Larrun Bista

64200 ARCANGUES

06 80 02 91 76

DÉFIBRILLATEURS

Suite au décret n°2018-1186 du Ministère des Solidarités et de la Santé en date du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes et à l'usage des établissements recevant du public (ERP), la municipalité a fait l'acquisition de plusieurs défibrillateurs. Ils sont installés à proximité des lieux recevant du public :

- Théâtre de la nature
- En façade de la mairie
- Devant la salle des associations, à proximité du trinquet.
- Au stade de rugby.

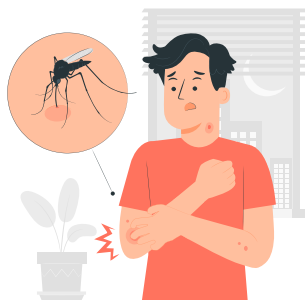
Nuisibles

Moustique tigre

Il est vecteur de maladies tropicales comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Aidez-nous à lutter contre leur prolifération.

Des gestes simples à adopter dès le printemps, afin d'éviter sa reproduction :

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : coupelles, pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées, des gouttières...
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile ou un simple tissu, ainsi que les piscines hors d'usage.



Dans les Pyrénées-Atlantiques, la surveillance du moustique tigre est assurée par l'Établissement Interdépartemental pour la démoustication du littoral Atlantique (EID).

■ **05 46 88 12 34** - contact@eidatlantique.eu

Frelon asiatique

C'est un prédateur pour les abeilles.

De février à mai, c'est la saison pour installer des pièges afin de capturer les jeunes reines avant qu'elles ne développent de nouveaux nids. Pour se faire, confectionner un piège à l'aide d'une bouteille en plastique et mettez comme appât du sirop de cassis ou grenadine avec de l'eau et du vin blanc qui est un répulsif pour les abeilles.

Toutefois si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, signalez le à la mairie. Une subvention d'un montant de 50 € peut vous être accordée afin de participer à sa destruction.

Rat

Les rats représentent un danger permanent pour la santé publique, ils sont porteurs de germes. Si vous êtes envahis par ces rongeurs, des sachets de raticide sont à votre disposition en mairie.

Urbanisme

Réception du public

Lundi au Jeudi : 13h30 – 17h30

Mercredi : 8h30 – 12h

Vendredi : 13h30 – 17h

Dépôt en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les usagers peuvent effectuer toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, permis de construire, maison individuelle ou pour aménagement, déclaration préalable de travaux, déclaration d'intention d'aliéner...) par voie électronique.

Cette nouveauté répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, conformément à l'article L.423-3 du code de l'urbanisme, issu de la loi ELAN dans son article 62°.

👉 <https://www.depotpermis.fr/?insee=64038>



Raccordements aux Réseaux Publics

Veillez trouver ci-dessous les différents organismes pour les raccordements VRD :

EAU POTABLE - CAPB / SUEZ

0 977 408 408

Service Client, TSA 7000- 54528 | LAXOU Cedex

Du Lundi au Vendredi, de 8h à 19h

Le Samedi de 8h à 13h

👉 www.toutsurmoneau.fr

ÉLECTRICITÉ : ENEDIS

Téléphone dépannage : 09 726 750 64

Téléphone raccordements : 0 970 831 970

👉 www.enedis.fr/raccordement

GAZ : GRDF

Téléphone urgence : 08 00 47 33 33

👉 www.grdf.fr/particuliers

FIBRE

Dès l'obtention d'un permis de construire d'une maison individuelle, vous pouvez déclarer votre logement comme suit sur le site

👉 <http://thd64.fr>

ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'Agglomération Pays Basque assure les compétences liées à l'assainissement collectif et individuel.

COLLECTIF : CAPB / SUEZ

0 977 408 408

Service Client, TSA 70001

54528 LAXOU Cedex

Du Lundi au Vendredi, de 8h à 19h.

Le Samedi de 8h à 13h.

👉 www.toutsurmoneau.fr

INDIVIDUEL : CAPB / SPANC GURE URA

ZA Errepira, route d'Halsou

64480 LARRESSORE

Du Lundi au Vendredi, de 9h à 12h

et de 14h à 17h sauf Vendredi 16h

05 59 70 34 35

accueil-eau-secteur3@

communaute-paysbasque.fr

👉 www.communaute-pays-basque.fr

Changement d'usage

Sur la commune d'Arcangues, les propriétaires de meublés de tourisme sont tenus de demander une autorisation temporaire de changement d'usage de leur logement en vertu du règlement applicable au 1^{er} mars 2023, visant à encadrer le développement des meublés de tourisme afin de lutter contre la pénurie de logements et de garantir le maintien d'une offre accessible à tous.

La réglementation concerne les meublés de tourisme. Selon l'article L.324-4-4 du code du tourisme constitue un meublé de tourisme : "des villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts à la location à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile et qui y effectue un séjour, caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois".

Pour toute information, vous pouvez contacter le service instructeur des autorisations temporaires de changement d'usage de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

■ 05 59 48 30 85

■ changement-usage@communaute-paysbasque.fr

👉 www.communaute-paysbasque.fr/vivre-ici/cadre-de-vie/lhabitat/louer-un-meuble-de-tourisme-au-pays-basque



Cadre de Vie



Voici les différentes actions que la commune a mis en œuvre dans le cadre du développement durable. Ces initiatives visent à préserver notre environnement et à promouvoir un cadre de vie agréable.

■ LABEL "VILLES ET VILLAGES FLEURIS"

Suite à la requalification du centre bourg, notre participation au concours départemental "Villes et Villages Fleuris" a été une évidence.

Les récompenses obtenues, telles que le premier prix en 2018 et la première fleur au concours régional en 2019, témoignent de notre engagement envers un fleurissement de qualité, une gestion efficace des espaces publics ainsi que la reconnaissance de nos efforts.

■ GESTION DE L'EAU

Utilisation du paillage et de végétaux sélectionnés pour limiter l'arrosage des plantes autour du fronton et de la mairie.

■ JARDIN THÉRAPEUTIQUE À L'EHPAD ADARPÉA

Reconnu comme un outil thérapeutique, favorisant la santé et le bien-être des résidents.

■ VOITURE ÉLECTRIQUE

Une borne voiture électrique est disponible sur le parking du Trinquet.

➤ www.mobive.fr

■ ÉCLAIRAGE PUBLIC

Remplacement progressif de l'éclairage public par des LED pour réduire la consommation d'électricité.

■ ÉLÉGAGE RESPONSABLE

Sensibilisation à l'élagage responsable pour éviter des incidents sur le réseau électrique ou de télécommunication.

■ AIDE FINANCIÈRE

La communauté d'agglomération propose une aide financière pour l'installation de récupérateurs d'eaux pluviales et pour l'utilisation de couches lavables avec une offre spéciale de 50€ offerts pour la location.



Bruits

Les travaux de bricolage ou de jardinage sont définis par le règlement sanitaire départemental comme suit :

- **LES JOURS OUVRABLES**
8h30-12h / 14h30-19h30
- **LES SAMEDIS** 9h-12h / 15h-19h
- **LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS**
10h-12h

Animaux

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier **de chiens**, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

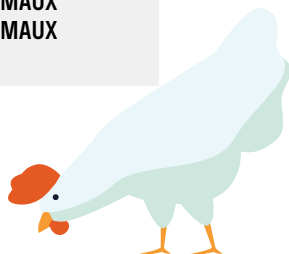
- **LA DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES EST INTERDITE.**

Déclaration des poulaillers

Les propriétaires de volailles de basse-cour ou d'oiseaux captifs doivent effectuer une déclaration à la mairie.

- **L'OBJECTIF EST D'EMPÊCHER TOUT CONTACT ENTRE LES ANIMAUX SAUVAGES PORTEURS DE LA GRIPPE AVIAIRE ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES.**

Déclarer un poulailler ↘ https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-la-detention-de-volailles?id_rubrique=55



Propreté

Actions pour réduire les déjections canines et les mégots dans l'espace public :

La commune d'Arcangues a pris des mesures concrètes pour réduire les déchets, notamment les mégots de cigarettes et les déjections canines, dans les espaces publics. Sensibilisant les fumeurs à l'importance de gérer leurs mégots, elle a installé des cendriers pour les encourager à jeter leurs déchets de manière responsable.

Parallèlement, les déjections canines et chevalines sont strictement

interdites dans les lieux publics, en particulier dans les aires de jeux pour enfants, pour des raisons d'hygiène évidentes. Des distributeurs de poche ont également été mis en place pour aider les propriétaires d'animaux à ramasser les déjections de leurs animaux. Ces initiatives visent à améliorer la propreté de la commune et à créer un environnement plus sain et agréable pour tous.



- **L'ENGAGEMENT CIVIQUE DE CHACUN EST CRUCIAL POUR PRÉSERVER LE CADRE DE VIE APPRÉCIÉ DES HABITANTS D'ARCANGUES.**

Déchets

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des déchets ménagers est effectuée par le Pôle Territorial Errobi de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Leur transfert et leur traitement ont été confiés au Syndicat Bil Ta Garbi.

■ Les jours de collecte des ordures ménagères en porte à porte sont :

- les mardis pour les bacs verts
- les mercredis des semaines paires pour les bacs jaunes

■ Sur le secteur de Mendibista, les jours de collectes sont :

- les lundis pour les bacs verts
- les mercredis des semaines impaires pour les bacs jaunes

Pour les habitations situées sur les routes départementales 3, 255 et 755, vous devez vous déplacer sur les 5 plateformes du tri sélectif pour déposer votre sac des ordures ménagères à l'aide du badge que le pôle Errobi vous a remis.

■ POUR TOUTE QUESTION - 05 59 93 50 77

Concernant la collecte des déchets les usagers peuvent s'adresser au service collecte.



Les aires de tri sélectif

Plusieurs plateformes de tri sélectif sont à votre disposition : Elizaldia RD755, cabane des chasseurs RD3, cabane dans les arbres RD755, chemin de la déchetterie RD755, Gaztelu Xoko RD3, Mendibichta route du stade

Déchetterie d'Othe Xuri

130, chemin Alotz Gaina
64200 ARCANGUES
05 59 43 16 55

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h / 14h-18h

Fermé le Mardi

Mercredi au Vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Borne à textiles

Déposer vos vêtements, linge de maison ou chaussures dans les bornes textiles, c'est faire un geste pour la planète.

Ainsi les textiles déposés, selon leur état, auront une seconde vie ou seront transformés.

Cependant, pensez à les mettre dans un sac fermé et à lacer les chaussures par paire. Et si la borne est pleine, repassez plus tard !

■ Lieu de collecte :

- Rond point de Mendibista
- Elizaldia- RD755
- Cabane des chasseurs- RD3

Le brûlage des déchets

« Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous les autres déchets est interdit » (article 84 du chapitre IV du règlement sanitaire départemental des Pyrénées-Atlantiques). Les déchets verts doivent être conduits à la déchetterie.

Compostage

Depuis le 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, la communauté d'agglomération du Pays Basque (CAPB) en charge de la collecte des déchets ménagers et le Syndicat BilTa Garbi en charge de leur traitement, se doivent de mettre en place le tri à la source et la valorisation des biodéchets. Les biodéchets sont une partie des déchets de cuisine, de repas et de jardin. L'objectif de cette loi est d'éviter l'incinération de ces déchets, qui représentent actuellement plus du tiers de nos poubelles d'ordures ménagères.

Pour les personnes intéressées par l'acquisition d'un composteur, merci de bien vouloir le demander au Pôle Territorial Errobi en produisant un justificatif de domicile.

■ ZA Errobi – CS40041
ITXASSOU 64250

■ **Formulaire demande composteur** - 05 59 93 50 62

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi
8h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

Dépôt sauvage des déchets

La commune souhaite sensibiliser les Arcanguais sur les incivilités et modifier les comportements de chacun face aux dangers de la pollution visuelle, mais aussi environnementale.

Nous constatons encore trop d'infractions liées aux dépôts sauvages de déchets au pied des conteneurs de collecte à ordures ménagères. La multiplication de ces incivilités un peu partout sur le territoire oblige la Communauté d'Agglomération à déployer des moyens supplémentaires pour le nettoyage aux abords des points de collecte. Des nouvelles prestations alourdissent finalement la facture du service public. Pour mémoire, les dépôts sauvages, même au pied des conteneurs, sont pros crits. Les articles R632-1 et R635-8 du code pénal l'interdisent. Ces usagers ayant effectué un dépôt sauvage sont en effet passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros selon la gravité des faits.

Pour ceux qui bénéficient d'une collecte en porte-à-porte, nous leur demandons de bien fermer leurs conteneurs individuels, cela évitera la dispersion des déchets en cas de renversement.



Qualité des eaux

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'Agglomération Pays Basque assure les compétences liées au cycle de l'eau, de la production à la distribution de l'eau potable, de la prévention des risques d'inondations à l'assainissement collectif et individuel.

Chaque année plusieurs prélèvements sont réalisés sur la commune dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine.

POUR PLUS D'INFORMATION

➤ <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/qualite-de-leau-du-robinet>

Qualité de l'air

Le Code de l'Environnement (Article L. 221-1 à L. 221-6) prévoit une surveillance de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire. Pour cela, le ministère confie sa mise en œuvre, dans chaque région, à des organismes agréés : les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) réunies au sein de la Fédération Atmo-France.

POUR PLUS D'INFORMATION

➤ <http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/>

Préventions des risques

L'application pour smartphone **MyPredict®** destinée aux particuliers, vous permet d'être informé en temps réel sur les risques diagnostiqués. Elle est accessible par identifiant et mot de passe personnalisés, et vous permet de bénéficier d'informations expertisées transmises directement sur votre smartphone afin d'adopter la bonne attitude face à un risque en cours.

➤ APPLICATION MYPREDICT®



Transport en commun

Grâce au Pass TXIK TXAK, il est possible de se déplacer sur toutes les lignes du réseau en toute liberté, même pendant les week-ends, les vacances et les jours fériés sur tout le Pays Basque et le sud des Landes, en choisissant le transport en commun le mieux adapté (bus, Tram'bus, car express).

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Du Lundi au Vendredi 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
05 59 44 77 77

➤ <https://www.txiktxak.fr>



Enfance et Jeunesse

L'accueil Péri-scolaire

L'accueil péri-scolaire fonctionne :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : matin de 7h30 à 8h20 et soir de 16h30 à 18h30
- Mercredi en journée de 7h30 à 18h30

RESPONSABLE

Charline DETREZ

05 59 43 19 57

loisirs@arcangues.fr

Accueil de loisirs

- Mercredi et vacances scolaires
- Vacances d'été à partir de : 7h30 jusqu'à 18h30.
- Les mercredis durant l'année, accueil dès 7h30 sur la structure, jusqu'à 18h30.
- Pour les vacances scolaires d'automne, d'hiver et de printemps : ouverture de 8h à 18h30.
- Fermeture pendant les vacances scolaires de Noël.

Local jeunes

Un service d'accueil pour les jeunes à partir de 11 ans est proposé pendant la période scolaire :

- Ouvert toutes les vacances scolaires sauf Noël de 10h à 18h30, possibilité de ramener un repas.
- Ouvert le soir de janvier aux vacances scolaires d'été de 16h30 à 18h30 jusqu'au dernier jour d'école avant les vacances d'été, sauf le mercredi.

RESPONSABLE

Julien MORINEAU - 06 46 39 87 71

localjeunes@arcangues.fr



Scolarité

ÉCOLE COMMUNALE

École maternelle et primaire de la petite section au CM2 (possibilité d'enseignement bilingue basque)

■ PERMANENCES DU DIRECTEUR

Les mardis et vendredis.

■ HORAIRES DE L'ÉCOLE

Depuis la rentrée scolaire 2021, rythme scolaire à 4 jours.

Lundi : 8h30-11h45 / 13h45-16h30

Mardi : 8h30-11h45 / 13h45-16h30

Jeudi : 8h30-11h45 / 13h45-16h30

Vendredi : 8h30-11h45 / 13h45-16h30

DIRECTEUR

Mathias DAVANT - 05 59 43 08 46

ecole@arcangues.fr

ÉCOLE ASSOCIATIVE - IKASTOLA

L'ikastola Biez Bat est une école immersive en langue basque sous contrat d'association avec l'Éducation Nationale. Elle est fédérée à Seaska.

Notre ikastola accueille les enfants d'Arcangues et Bassussarry depuis 2015.

PRÉSIDENTE

Amaia LAFFITE - 05 59 47 04 39

biez.bat.ikastola.bulegoa@gmail.com

Biez Bat Ikastola

Karrika Zahar, allée de Bielle Nave
64200 Basusarri



RESTAURATION SCOLAIRE

La cantine fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi en deux services :

■ 1^{er} service (de la petite section au CP) : 11h45 à 12h25

■ 2^{ème} service (CE1 au CM2) de 12h35 à 13h15.

La société coopérative d'intérêt collectif (SCIC l'ÉOLE), de Tarnos assure la fourniture de plus de 200 repas par jour.

L'ACCUEIL INDIVIDUEL DE VOTRE ENFANT / LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais petite enfance (RPE) est un service qui vise à simplifier les démarches des familles à la recherche d'un mode d'accueil le plus adapté pour leur enfant jusqu'à l'âge de 3 ans.

Il est financé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Conseil Départemental et les communes adhérentes.

Ce service est gratuit.

SECTEUR ERROBI 05 40 39 71 70

PETITE ENFANCE

Crèche LAMINAK
1, chemin Ibar Gaina
64200 ARCANGUES
Lundi au vendredi : 7h30-18h30

CONTACT

Mme Marina GUILLET - 05 59 43 39 47
creche.laminak@communaute-paysbasque.fr

Destinée aux enfants âgés de 0 à 4 ans, la crèche a pour vocation d'offrir aux petits un cadre d'éveil propice et adapté.

La crèche est gérée par la communauté d'agglomération Pays Basque.

Lieux de réception

**Théâtre de la Nature
Pierre d'Arcangues**
Renseignements et location
au service animation.

■ POUR PLUS D'INFORMATIONS

05 59 43 08 55
animation@arcangues.fr





Temps Libre

ASSOCIATIONS CULTURELLES

DANTZA ALAIK - Danses basques

Sophie PEROCHENA 07 69 63 31 62
dantza.alaiak@gmail.com

SOKA TIRA ARRANGOITZE - Force basque

Nicolas MICHELENA 06 23 62 28 93
nicolasmichelena64@gmail.com

RANDONNÉES

BIDEXKA GALDUA

Isabelle BENMERGUI 06 20 63 26 10
isabelle.benmergui@neuf.fr

EMAK HOR RANDONNEE

Mayi MAILLARD 06 72 35 94 29
emakhor.rando@gmail.com

SPORTS

PILATES

Céline BEDOUET 06 67 04 71 62
celinebedouet64@gmail.com

EMAK HOR PELOTE - PELOTE BASQUE

Michel GOÑY 06 25 69 61 60

EMAK HOR RUGBY - CLUB DE RUGBY

Co-Présidents :
ARROU Jérôme
DIDIER MAISTERRENA 06 87 72 95 81
PENDRIE Franck 06 86 23 77 05
Trésorier : PEAUD Pascal 06 25 28 65 35
Secrétaire :
ETCHEVERRY Jean-Claude 06 03 78 09 08
emakhor.rugbyarba@gmail.com

LAU HERRI PELOTE - PELOTE BASQUE

Pascal DAGUERRE 06 82 89 74 10
daguerrep@aol.com

CRÉADANSE - COURS DE DANSE

Anne LAXAGUE 06 64 39 23 03
anne.creadanse@gmail.com

MISSIBAILA - ZUMBA

Missita DASSONNEVILLE 07 83 40 25 73
missyncbaila@gmail.com

EMAK HOR GYM

Gymnastique
Nathalie THEVENIEAU 06 12 91 63 76
f.thevenieau@orange.fr

YOGA

GUET BROHAN Alicia 06 99 68 14 63
guetbrohan@gmail.com

STUDIO ILARGIA - DANSE JAZZ

Marie-Flore EDURNE MERLO 06 23 57 48 00
studioilargia@gmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF CLUB ARCANGUES

François Schleinger
coboni78@hotmail.fr

ARRANGOITZEKO URTXINTXAK - VOLLEY BALL

Jean-Baptiste PELLERIN
tél: 06 62 66 05 29
arcanguesvolley@gmail.com

CENTRES ÉQUESTRES - ÉQUITATION

L'Ecurie Larretcheberria : Poney Club,
Centre équestre - 06 81 70 19 22
Les Écuries de Lortenia : Poney Club,
Élevage - 07 68 80 16 30

AUTRES ASSOCIATIONS

BIO MAITE

(PRODUCTEURS / CONSOMMATEURS)

Maite 06 46 12 04 31

www.biomaite.fr

biomaite@mailoo.org

COMITÉ DES FÊTES

DACHARY Bixente 06 47 38 02 93

arcangues.comite@gmail.com

ANCIENS COMBATTANTS

Jean-Pierre RAZIN 06 43 95 48 80

ciskolbv@yahoo.fr

ARDIAK

Dressage de chiens de bergers

assos.ardiak@gmail.com

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE D'ARCANGUES

Michel Salha 06 76 79 10 94

afra.arcangues@gmail.com

CHASSE

Jean Marc BERROA 06 40 18 42 67

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉCOLE D'ARCANGUES - AAEA

Paul TIXIER 06 24 31 50 30

lescopainsdarcangues@gmail.com

BETHI ALEGERA CLUB DES RETRAITÉS

Maryse ECHAIDE - 06 12 39 29 34

maryse.echaide58@orange.fr

LE TACOT CLUB

Jean-Léon PEIGNEGUY 06 03 71 49 29

jlpeigneguy@gmail.com

PENA BUHAMIA

Jérôme AGUERRE 06 71 44 43 15

EZ BAKARRIK

Chantal DARGUY 06 64 80 30 23

darguy.chantal@gmail.com

CLUB QUESTIONS POUR UN CHAMPION

Joël DOYAMBOURE 06 59 43 28 35

jdoy64@gmail.com

Équipements Sportifs

■ **Le Fronton** : Lieu où se joue la pelote basque soit à main nue soit avec une raquette en bois appelé pala.

■ **Une aire de jeux** a été aménagée avec toboggan, balançoires, jeux sur ressort, tyrolienne, un terrain multisports, 2 terrains de pétanque, ...

■ **Le stade intercommunal de rugby "Emak-Hor"**.

■ **Le Trinquet "Jean-Pierre-Ourkhia"** : Autre lieu dédié à la pelote basque, une aire de jeu fermée et couverte dotée d'un mur de face. Construit en 1986 par l'architecte arcanguais Jean-Raphael Hébrard, il répond aux normes internationales et peut ainsi accueillir des parties du championnat du monde. On y pratique plusieurs disciplines de la pelote basque : la main nue et la pala. Il possède deux étages de galeries et une capacité totale de 700 places.

05 59 43 09 64 - trinquetarcangues@gmail.com



Balades communales

Depuis 2014, l'association Bidexka Galdua (chemins perdus en basque) réhabilite les chemins ruraux. Elle propose trois boucles pédestres. Chacune offre de très beaux et agréables parcours permettant de découvrir le village et ses alentours (Arbonne et Bassussarry) aux ambiances très variées à travers les sous-bois, longeant le golf, le château et l'ancienne maison de Luis Mariano.

3 itinéraires pédestres :

Retrouver les photos et le tracer GPX sur le lien <https://www.visugpx.com/gXd5BgIMJs>

1. Boucle Oihana 1h - 3 kms

Petit itinéraire familial qui offre de très beaux panoramas sur la montagne après un agréable parcours en milieux forestiers, frais et ombragés.

<https://www.visugpx.com/gXd5BgIMJs?t=3>

2. Boucle du Château 1h30 - 5 kms

Parcours agréable aux ambiances très variées, à travers des quartiers résidentiels, forêts et zones agricoles. La majeure partie du parcours se fait en terrain naturel avec quelques zones un peu boueuses en période de fortes pluies.

<https://www.visugpx.com/gXd5BgIMJs?t=2>

3. Boucle Mariano 2h - 7 kms

Itinéraire familial qui permet de découvrir le centre du village et le quartier de Luis Mariano. C'est un agréable parcours qui est entrecoupé par des passages forestiers, frais et ombragés et des quartiers résidentiels.

<https://www.visugpx.com/gXd5BgIMJs?t=1v>



Tourisme

Bureau Accueil Touristique / Office de Tourisme Pays Basque

175, Herriko Bidea - Le Bourg
64200 ARCANGUES 05 59 22 88 99

arcangues@otpaysbasque.com
www.en-pays-basque.fr

Billetterie spectacle, visite guidée
Wifi gratuit

Horaires d'ouverture

- Toute l'année (sauf juillet /août) :
du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30
- Juillet et Août :
du lundi au vendredi: 9h30-12h30 / 14h-18h

Visite du centre bourg proposée par l'Office de Tourisme du Pays Basque tous les lundis à 11h (de mai à octobre).

Réservation obligatoire par téléphone au **05 59 22 88 99** ou sur **internet**

- **DURÉE** : 1h15 (minimum 4 personnes)
- **TARIF** : 6 € par personne et gratuit pour les moins de 14 ans

La Boutique

Vente d'articles souvenirs,
produits locaux et artisanaux.

Nous proposons également des carnets de
timbres et des titres de transport Txik Txak.

Suivez-nous sur [Facebook](#) à Boutique
d'Arcangues.

■ INFOS ET RÉSERVATIONS

Service Animation Communication
Le Bourg - 64200 ARCANGUES
Clémence FAVRE - 05 59 43 08 55
animation@arcangues.fr

Horaires d'ouverture

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi
9h30-12h30 / 14h-17h30



Communication

Notre site internet arcangues.fr a été récemment mis à jour en 2022 pour vous offrir une expérience éco-responsable, ergonomique et répondant aux normes d'accessibilité. Il constitue une source incontournable d'informations sur la vie locale.

Rejoignez-nous sur les pages [Facebook](#) et [Instagram](#) de la mairie. Suivez-nous pour rester au fait des dernières actualités et des événements à venir.

Nous vous encourageons à vous inscrire sur ces différents moyens de communication pour rester connectés, informés et impliqués dans la vie de notre village.

Restez au courant des nouvelles locales essentielles grâce à notre application des **panneaux d'affichage lumineux** où vous trouverez des annonces importantes, des alertes et des événements locaux à ne pas manquer.

Panneau d'affichage lumineux

CentoLive l'application à télécharger gratuitement sur les stores Android et iOS sur votre téléphone portable afin de retrouver les annonces de votre commune en directe.



Inscrivez-vous à nos **newsletters** pour recevoir régulièrement les dernières nouvelles de la commune directement dans votre boîte de messagerie.

Deux fois par an, nous éditons notre **bulletin municipal** sur du papier recyclé et le distribuons dans vos boîtes aux lettres. C'est une excellente source d'informations sur les réalisations de la ville, les projets à venir et les événements à ne pas manquer.

L'équipe municipale propose deux fois par an un **café-rencontre** pour rencontrer les habitants de la commune et les nouveaux arrivants afin de répondre à leurs questions, présenter les projets en cours et recueillir leurs observations ou suggestions d'amélioration via une boîte à idées.

Suivez nos actualités ou agenda

↳ www.arcangues.fr



Numéros Utiles

Numéros d'Urgence

SAMU 15

POLICE 17

POMPIERS 18

URGENCES EUROPÉENNES 112 ou 114

CENTRE ANTIPOISON 05 56 96 40 80

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE 3919

ENFANTS EN DANGER 119

SUICIDE ÉCOUTE (7jours/7, 24h/24)
01 45 39 40 00

PHARMACIE DE GARDE 32 37 ou
www.pharmaciesdegarde.com

**PHARMACIE D'ARCANGUES RD3
ARCANGUES** 05 59 43 02 50

HÔPITAL DE BAYONNE 13, avenue
Jacques-Loëb 64100 BAYONNE
05 59 44 35 35

POLYCLINIQUE AGUILERA
21, rue de l'Éstagnas
64200 BIARRITZ - 08 25 13 50 64

SOS MÉDECIN (7jours/7, 24h/24)
05 59 03 30 00

ENEDIS 09 72 67 50 64

GRDF 0 810 433 064

LYONNAISE DES EAUX 08 10 85 78 57

GENDARMERIE USTARITZ (8h-18h)
05 59 70 37 22

SOUS-PRÉFECTURE 05 59 44 59 44

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
(Bayonne) 05 59 44 54 00

COMMUNAUTÉ AGGLOMERATION PAYS BASQUE

15 avenue Foch, CS 88 507

64185 Bayonne Cedex

Tél : 05 59 44 72 72

communication@communaute-paysbasque.fr

Pôle ERROBI : ZA Errobi, CS 40041, 64 250 Ixassou

Tél : 05 59 93 50 77

CONSEIL DÉPARTEMENTAL 64

4 All. des Platanes, 64100 Bayonne - 05 59 46 50 50

TRANSPORTS

VTCOTEBASQUE (service de taxi) 06 48 15 02 63

TAXI 06 09 30 61 32

SNCF 3635

AÉROPORT 05 59 43 83 83

ÉGLISE SAINT JEAN BAPTISTE DE L'UHABIA

DIOCÈSE Bayonne - Lescar - Oloron

↳ www.paroissearcangues.com

presbytere.arcangues@orange.fr

05 59 43 12 65

SIGNALEMENT

Vous êtes témoin d'une anomalie ou d'un problème sur la commune d'Arcangues ? N'hésitez pas à utiliser notre formulaire de contact dédié.

Signaler un problème

↳ www.arcangues.fr/signalement/

Animations

Tout au long de l'année nous organisons plusieurs animations dont des marchés, des vide-greniers, spectacles, cinéma en plein air, soirée guinguette, la journée du patrimoine, et un marché de Noël. Ces événements sont d'excellentes occasions pour vous impliquer dans la vie de la commune et profiter de moments conviviaux.



Le marché du mercredi matin, que vous pouvez retrouver toute l'année de 9h à 13h sur le parking du bourg.

Commerces ambulants

■ **PURA PITA** (Confection de pitas)
Les lundis et mercredis,
midi et soir
07 69 30 62 65

■ **LE VOYAGE CULINAIRE**
(restaurant gastronomique)
Vendredis midis et soirs
tél: 07 77 76 96 13
voyage.culinaire42@gmail.com

■ **LE CAYOLAR** (sauf du 5 juin au à mi-septembre)
Un axoa décliné en 3 versions (veau, poulet et
végan sans gluten).

Tous les mardis et jeudis de 11h à 14h30 et de
18h30 à 21h sur le parking du bourg.

06 64 70 17 35 • lecayolar64@gmail.com

■ **LA PIZZÉRIA LE SCUGNIZZO**
les dimanches soirs, 07 51 28 83 67

Plan d'Arcangues

DÉCOUVREZ ET VISITEZ

Le village d'Arcangues est un village de caractère, situé dans une vallée verdoyante. Découvrez ses rues pavées, ses maisons à colombages et ses nombreux points de vue sur la vallée. Le village est entouré de forêts et de champs, offrant un cadre de vie agréable et paisible.

ARCANGUES ARREANGUETZ

Historique
Le village d'Arcangues a été fondé au XIe siècle par le seigneur de Béarn. Il a connu une grande prospérité au cours des siècles suivants, grâce à son commerce de draps et de lainages. Le village a été détruit par les Anglais en 1380 et reconstruit par la suite.

Patrimoine
Le village possède de nombreux monuments historiques, dont l'église Saint-Jacques, le château de Béarn et le manoir de Béarn. Le village est également connu pour ses maisons à colombages et ses rues pavées.

PLAN D'ARCANGUES

Le plan du village d'Arcangues est un document essentiel pour connaître le village et ses environs. Il permet de se repérer facilement et de découvrir les nombreux points d'intérêt du village. Le plan est disponible en format PDF et peut être téléchargé gratuitement sur le site de la mairie.

VISITE DU VILLAGE

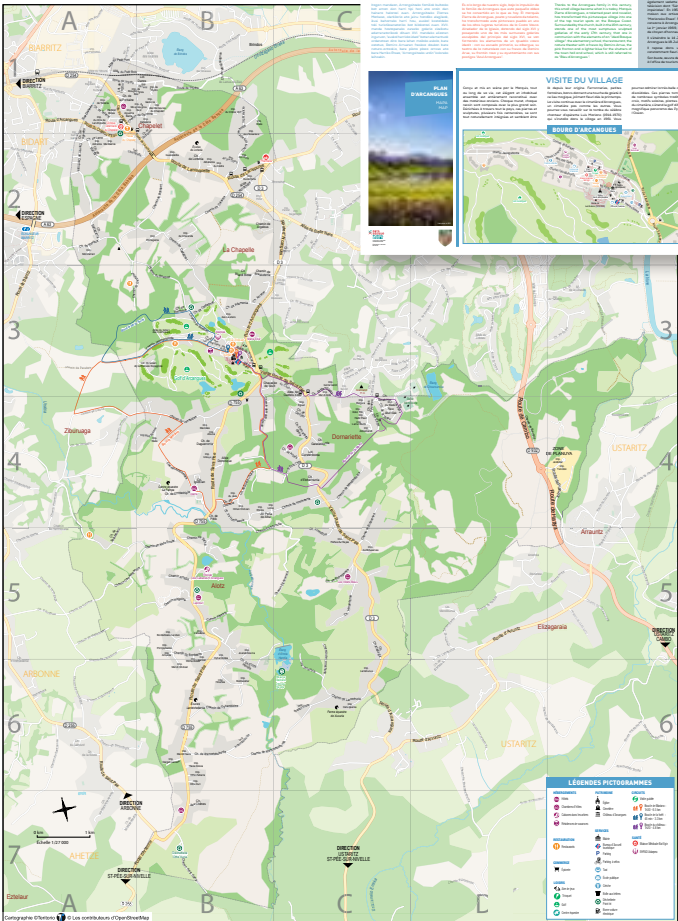
Le village d'Arcangues est un village de caractère, situé dans une vallée verdoyante. Découvrez ses rues pavées, ses maisons à colombages et ses nombreux points de vue sur la vallée. Le village est entouré de forêts et de champs, offrant un cadre de vie agréable et paisible.

BOURG D'ARCANGUES

Le Bourg d'Arcangues est le cœur du village, avec ses rues pavées et ses maisons à colombages. C'est un lieu idéal pour découvrir le patrimoine architectural du village et pour profiter de la vue sur la vallée.

ZONE ARTISANALE PLANITA

La zone artisanale Planita est un espace dédié à l'artisanat, situé dans le village d'Arcangues. Elle accueille de nombreux artisans locaux, qui proposent des produits de qualité et de caractère. C'est un lieu idéal pour découvrir le savoir-faire local et pour soutenir l'économie locale.



Légende pictosymboles	
	Bâtiment
	Arbre
	Road
	Eau
	Parc
	Eglise
	Place
	Triangle
	Cercle
	Etoile
	Croix
	Carré pointillé
	Cercle pointillé
	Triangle pointillé
	Etoile pointillée
	Croix pointillée
	Carré croix
	Cercle croix
	Triangle croix
	Etoile croix
	Croix croix

Plan du village à télécharger
<https://www.arcangues.fr/mairie/wp-content/uploads/2022/08/Plan-dArcangues-2022.pdf>



ARCANGUES ARRANGOITZE
MAIRIE HERRIKO ETXEA